

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008

Résine de finition

Date d'émission 2017-02-09

Date de révision 2017-03-13

Version 2

Section 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit

Résine de finition

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Adhésifs

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

AUTODISTRIBUTION

22 Avenue Aristide Briand - 94742 ARCUEIL

Tél 00 33 1 69 79 89 89

www.autodistribution.com

Numéro d'appel d'urgence

N° Centre Anti-Poison : +33 3 83 32 36 36

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)

Dangers physiques

Aucun(e)

Effets sur certains organes cibles

Système respiratoire, Yeux, Peau.

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Contient 2-Hydroxyethyl methacrylate

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Éviter l'éjection dans l'environnement

Conseils de prudence - Intervention

ENCAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
ENCAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3 Autres informations

Test pour les effets aigus et chroniques aquatiques déterminée, aucune classification environnementale est nécessaire.

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Mélange

Nom chimique	No.-CE	Numéro CAS	% massique	Classification (Règ. 1272/2008)
Isobornyl Acrylate	227-561-6	5888-33-5	25-39	STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Aquatic Acute 2 (H401) Aquatic Chronic 2 (H411)

2-Hydroxyethyl methacrylate	212-782-2	868-77-9	10-24	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2A (H319) Skin Sens. 1 (H317)
Acrylic acid	201-177-9	79-10-7	4-9	Flam. Liq. 3 (H226) Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Skin Corr. 1A (H314) STOT SE 3 (H335) Aquatic Acute 1 (H400)
gamma-Glycidioxypropyltrimethoxysilane	219-784-2	2530-83-8	1-3	Eye Dam. 1 (H318)

Le reste des ingrédients ne sont pas considérés comme dangereux conformément à le Globally Harmonized System (GHS)

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

Contact cutané

Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés.

Contact oculaire

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation oculaire se développe ou persiste.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais, Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche, Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Ensure that medical personnel are aware of the material(s) involved, and take precautions to protect themselves.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin

Traiter les symptômes.

Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser du CO₂, un agent chimique sec ou une mousse.

Moyens d'extinction à éviter

Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

Produits de combustion dangereux

Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète.

5.3 Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection, Porter un équipement de protection individuel.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Mettre en place une ventilation adaptée. Porter un équipement de protection individuel.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger

Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau

Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois).

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 13 pour plus d'informations.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adaptée

Protéger de la lumière

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail

Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé

Protéger de la lumière

Garder sous clef

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Scénario d'exposition**

Aucune information disponible.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Section 8: CONTRÔLES DEL'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Union européenne	Royaume Uni	Danemark	France	Finlande
Acrylic acid			TWA 2 ppm TWA 5.9 mg/m ³ H*	TWA 2 ppm TWA 6 mg/m ³ STEL 10 ppm STEL 30 mg/m ³	TWA 2 ppm TWA 6 mg/m ³ STEL 15 ppm STEL 45 mg/m ³

Nom chimique	Irlande	Norvège	Pologne	Portugal	Suisse
Isobornyl Acrylate					S+
2-Hydroxyethyl methacrylate		TWA 2 ppm TWA 11 mg/m ³ A+ STEL 4 ppm STEL 16.5 mg/m ³			S+
Acrylic acid	TWA 2 ppm TWA 6 mg/m ³ STEL 6 ppm STEL 18 mg/m ³	TWA 10 ppm TWA 30 mg/m ³ STEL 15 ppm STEL 45 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³ STEL 29.5 mg/m ³	TWA 2 ppm C(A4) P*	SS-C** TWA 10 ppm TWA 30 mg/m ³ STEL 10 ppm STEL 30 mg/m ³

Nom chimique	Allemagne	Pays-Bas	Autriche	Italie	Espagne
Acrylic acid	AGW 10 ppm AGW 30 mg/m ³				TWA 2 ppm TWA 6 mg/m ³ S*

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible.

8.2 Contrôlesdel'exposition**Contrôle de l'exposition professionnelle****Mesures techniques**

Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable.

Mesuresd'hygiène

When using do not smoke, eat or drink, Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, or using tobacco, Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Équipement de protection individuelle**Informations générales**

Utiliser des équipements de protection individuels propres et en bon état

Protection respiratoire

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

Protection des mains

Caoutchouc nitrile, Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales, S'il y a un risque d'éclaboussures, porter, Lunettes de protection.

Protection de la peau et du corps

Vêtements à manches longues, Tablier, Gants imperméables.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	liquide		
Aspect	transparent	Odeur	Caractéristique
Couleur	incolore	Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques •Méthode</u>
pH		Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation		Aucune information disponible
Point / intervalle d'ébullition		Aucune information disponible
Point d'éclair	108 °C / 226 °F	
Taux d'évaporation		Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)		Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité		Aucune information disponible
Limites inférieures d'inflammabilité		Aucune information disponible
Pression de vapeur		Aucune information disponible
Densité de vapeur		Aucune information disponible
Densité		Aucune information disponible
Hydrosolubilité	Pratiquement insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants		Aucune information disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau		Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité		Aucune information disponible
Température de décomposition		Aucune information disponible
Viscosité dynamique	4,000 cP	
Viscosité cinématique		Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stabilité

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de la lumière, Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Amines, oxygène charognard, Agents comburants forts, Acides forts, Bases fortes, Thiosulfates.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies.

Inhalation	Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.
Contact oculaire	Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.
Contact cutané	Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.
Ingestion	Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Toxicité aiguë inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	5,237.00 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	10,468.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	30.30 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs)	222.00 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Isobornyl Acrylate	= 4890 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	
2-Hydroxyethyl methacrylate	= 5050 mg/kg (Rat)	> 3000 mg/kg (Rabbit)	
Acrylic acid	= 193 mg/kg (Rat) = 33500 µg/kg (Rat)	= 280 µL/kg (Rabbit) = 295 mg/kg (Rabbit)	= 5300 mg/m³ (Rat) 2 h
gamma-Glycidioxypropyltrimethoxysilane	= 7.01 g/kg (Rat) = 22600 µL/kg (Rat)	= 3970 µL/kg (Rabbit)	> 5.3 mg/L (Rat) 4 h

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible.

Sensibilisation

Aucune information disponible.

Effets mutagènes

Aucune information disponible.

Effets cancérogènes

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

STOT - exposition unique**Effets sur certains organes cibles**

Système respiratoire, Yeux, Peau.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Toxicité**

0 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Toxicité aquatique aiguë**Informations sur le produit**

Test pour les effets aigus et chroniques aquatiques déterminée, aucune classification environnementale est nécessaire.

Informations sur les composants

Nom chimique	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Toxicité pour les algues
Isobornyl Acrylate	LC50 = 1.8 mg/L 96 h (Danio rerio)	EC 50 = 1.1 mg/L 48 h (Daphnia magna)	ErC 50 = 2.7 mg/L 96 h (Pseudokirchneriella subcapitata)
2-Hydroxyethyl methacrylate	LC50 = 227 mg/L 96 h (Pimephales promelas)	EC50 > 380 mg/l 48 h (Daphnia magna)	-
Acrylic acid	LC50 = 222 mg/L 96 h (Brachydanio rerio)	EC50 = 95 mg/L 48 h	EC50 0.04 mg/L 72 h (Desmodesmus subspicatus)

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Nom chimique	log Pow
Isobornyl Acrylate	4.21
2-Hydroxyethyl methacrylate	0.47
Acrylic acid	0.46

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

Résultats des évaluations PBT et VPVB Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

Autres effets néfastes.

Aucun(e)

Section 13:CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus / produits non utilisés**

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés

Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination, Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Autres informations

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO**

14.1 ONU/n°d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport Vrac Conformément A l'an exe Ila convention Marpol 73/78 et aurecue il IBC	

Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 ONU/n°d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun€

ICAO/IATA

14.1 ONU/n°d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classification allemande WGK**

Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

Inventaires internationaux

AICS (Australie)	Non répertorié
DSL/NDL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Non répertorié
NZIoC	Non répertorié
TCSI	Non répertorié
TSCA	Est conforme

Légende :

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

TCSI - Taiwan Chemical Substance Inventory

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H401 - Toxique pour les organismes aquatiques

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact cutané

H331 - Toxique par inhalation

H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes par inhalation

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H312 - Nocif par contact cutané

H332 - Nocif par inhalation

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Section8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA:	pondérée dans le temps	STEL:	Valeur limite à courte terme
Ceiling:	Valeur limite maximum:	S*	Désignation « Peau »

Date de révision 2017-03-13

Remarque sur la révision Sans objet.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Cette information est fournie sans garantie, expresse ou implicite. Ces informations sont censées être exactes à la connaissance de la Société AD. Les informations contenues dans cette fiche ne concerne que le matériel spécifique désigné dans les présentes. AD n'assume aucune responsabilité légale pour l'utilisation ou du recours à l'information contenue dans cette fiche.